



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 71040

Texte de la question

M. Philippe Folliot interroge M. le ministre de la défense sur le nombre de mineurs incarcérés chaque année en région Midi-Pyrénées depuis 2000 et leur répartition, en 2009, par statut (prévenu ou condamné), par nationalité et par catégorie d'infractions.

Texte de la réponse

Le nombre de mineurs sous écrou dans les établissements de la région de Midi-Pyrénées depuis le 1er janvier 2000 est le suivant :

DATE	ENSEMBLE DES MINEURS ÉCROUÉS en Midi-Pyrénées
1er janvier 2000	19
1er janvier 2001	21
1er janvier 2002	17
1er janvier 2003	23
1er janvier 2004	18
1er janvier 2005	11
1er janvier 2006	23
1er janvier 2007	24
1er janvier 2008	30
1er janvier 2009	28
1er janvier 2010	36

La répartition selon la nationalité des mineurs sous écrou dans les établissements de la région de Midi-Pyrénées au 1er janvier 2010, est la suivante : nationalité française : 34 ; nationalité marocaine : 2. La répartition selon la catégorie pénale des mineurs sous écrou dans les établissements de la région de Midi-Pyrénées au 1er janvier 2010, est de 21 prévenus et de 15 condamnés. La répartition selon l'infraction des mineurs condamnés et écroués dans les établissements de la région de Midi-Pyrénées au 1er janvier 2010, est :

homicide volontaire, assassinat : 1 ; violences : 7 ; viol et autres agressions sexuelles : 2 ; vol qualifié : 1 ; vol simple : 4.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71040

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Justice et libertés (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2010, page 1256

Réponse publiée le : 11 mai 2010, page 5360